

Les nouvelles de St Christophe sur Condé

BULLETIN COMMUNAL N°7

Juillet 2011

Edito du Maire

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Depuis quelques semaines le Conseil Municipal, reconstitué après le décès de Monsieur Pierre BLANCHETIERE, travaille activement pour terminer les projets engagés au titre du programme 2011. Je remercie bien sincèrement mes collègues adjointes, l'ensemble du Conseil Municipal et notre secrétaire de Mairie, qui oeuvrent avec efficacité au service de tous.

La période actuelle n'étant pas très favorable à la réalisation de travaux importants, les élus orientent désormais leur action sur des aménagements intéressants pour notre patrimoine, notamment sur les bâtiments communaux et l'environnement au coeur de notre village.

Par ailleurs des contacts réguliers ont déjà été ou seront pris avec l'ensemble des habitants pour avoir une approche des besoins exprimés en matière de sécurité, de circulation, de nuisances, d'information, ou d'amélioration de notre environnement.

Ce premier éditorial me permet de remercier également tous les acteurs qui s'impliquent dans l'animation de la vie locale notamment notre comité des fêtes. Toutes les propositions dans ce domaine seront les bienvenues. Soyez assurés de mon entier dévouement et de celui du Conseil Municipal.

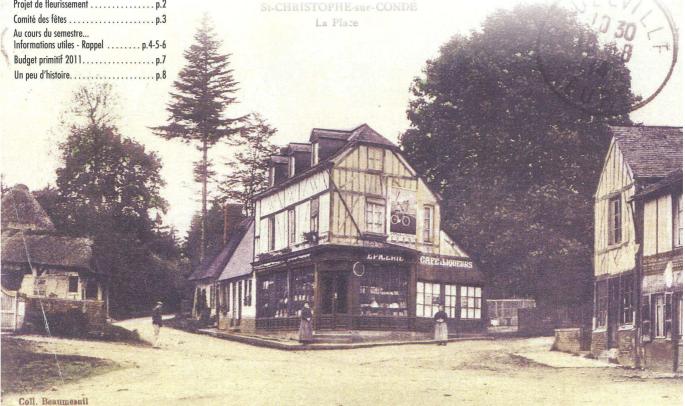
Daniel PINÇON

Sommaire:

Permanences des élus - Dates à retenir Projet de fleurissement ... p.2

Comité des fêtes ... p.3

Au cours du semestre...



Permanences des élus

Ouverture de la mairie

Lundi et vendredi de 17 h à 19 h (pendant les vacances scolaires, la mairie sera ouverte uniquement le lundi de 17 h à 19 h).

- En cas d'urgence, vous pouvez contacter Monsieur Daniel Pinçon, Maire au 02 32 41 54 22.
- En cas d'absence, vous pouvez contacter les adjointes : Madame Béatrice Blonde (02 32 57 76 12) ou Melle Delphine Bénard (06 15 71 23 11).

Téléphone/fax: 02 32 56 02 57 / E-mail: mairie.stchristophesurconde@orange.fr

Permanences du Conseiller général: M. Alain HUARD

Saint Georges du Vièvre : le 1er mercredi du mois de 10 h à 12 h / Lieurey : le 1er samedi du mois de 10 h à 12 h

Saint Christophe Sur Condé: le 1er lundi du mois de 17 h à 19 h

Permanences du Président de la Communauté de Communes : M. Etienne LEROUX

Saint Georges du Vièvre - Maison du canton : le lundi de 10 h à 12 h

Dates à retenir

14 juillet 2011 à 10 h.: Le Conseil Municipal donne rendez-vous aux habitants de la commune devant le monument aux Morts pour célébrer la Fête Nationale.

17 juillet 2011 à 11 h.: Messe et bénédiction des automobilistes à l'église de Saint Christophe Sur Condé.



Juillet 2011 : Spectacle « Les flammes du souvenir » au manoir de la Fortière à Epreville en Lieuvin.

4 comédiens professionnels, 50 comédiens amateurs, 150 figurants, 800 costumes font découvrir l'Histoire de 8 cantons à travers 9 tableaux relatant les événements de la vie locale de notre région.

Une fresque historique allant de 1050 à 1944 vous fera voyager dans différentes époques.

Durée du spectacle : 2 h

Les 8, 9 / 13,14, 15, 16 / 22, 23 / 29 et 30 juillet.

1er septembre 2011 : Les aînés qui le souhaitent peuvent venir se rencontrer à la salle des fêtes autour d'un café...

17 septembre 2011 : La traditionnelle dictée sera organisée dans les locaux de l'ancienne classe dans le cadre des journées du patrimoine. Inscription obligatoire auprès de l'office de tourisme de la CCVL à Saint Georges du Vièvre (avant le 1er septembre).



Projet de fleurissement

Depuis maintenant 3 ans, la commune participe au concours départemental des villages fleuris.

À cette occasion, le Conseil Municipal a souhaité relancer le traditionnel concours des maisons fleuries. Un jury composé de membres du Conseil Municipal passera devant vos propriétés le 26 juillet et le 14 septembre afin de décerner les prix aux dix plus beaux jardins de la commune. Les prix seront décernés en octobre et remis par la municipalité, cérémonie au cours de laquelle sera inaugurée la salle du Conseil Municipal.



Comité des fêtes de St Christophe sur Condé

lettre d'information n°3 - Juillet 2011

L'après-midi Jeux de Société

Par un bel après-midi de printemps, le dimanche 20 mars, des habitants de notre charmant village se sont retrouvés à la salle des fêtes pour partager un moment convivial.

Rapidement, des groupes de joueurs de toutes générations se sont formés autour de leurs jeux de société préférés : triominos, tarot, scrabble, dominos... Ce fut l'occasion d'échanger astuces, conseils et rappels de règles, tout en faisant mieux connaissance!

Les enfants ont profité des premiers rayons de soleil de la saison en organisant des jeux variés sur le terrain de la salle des fêtes.



Petits et grands sont repartis ravis de leur aprèsmidi, avec une récompense pour certains au tirage de la tombola.

Le 1er Rallye Vélo

L'amicale Stéphanoise de Saint Etienne l'Allier et le Comité des Fêtes de Saint Christophe sur Condé ont organisé leur premier Rallye Vélo, le dimanche 6 Juin 2011. Une trentaine de courageux ont bravé la pluie pour s'amuser autour d'énigmes, de jeux ludiques et la découverte de chemins entre Saint Etienne et Saint Christophe.



Le Samedi 18 juin 2011

L'association a rendu compte de son activité et de ses comptes lors de sa 1ère assemblée générale. Les membres sortant Catherine Pydo (Secrétaire), Héléne Marie (Vice-Présidente) et Nathalie Corbel (Présidente) ont été réélues. Lors de la réunion de bureau qui a suivi, le conseil d'administration a recomposé son bureau à l'identique :

Nathalie CORBEL – Présidente Hélène MARIE – Vice Présidente Nolwenn GIROUD – Trésorière Jacques NAGEOTTE – Vice Trésorier Catherine PYDO – Secrétaire Rose Marie GAGU –Vice Secrétaire

Le Dimanche 3 Juillet 2011

Nous avons organisé une rencontre festive sur le thème « Un Dimanche à la Campagne... ». Nous avons servi 90 couverts puis joué à de nombreux jeux de kermesse : chamboule tout, tir à la corde, pêche aux canards... L'association Le Bal Mabille nous a fait le plaisir de nous entraîner sur la piste de danse pour une marche, un quadrille, une valse...en costume d'époque bien sûr.

Une belle journée!



Prochain Rendez-vous:

16 Octobre 2011 : Le rallye Team Minard Décembre 2011 : Spectacle de Noël



Les Initiatives :

Après Midi Café/Tricot (Renseignements au 06.82.56.52.12 Rose Marie GAGU)

Contacts:

www.comite-fetes-scc.fr contact@comite-fetes-scc.fr 02.32.41.57.06 Nathalie Corbel ou 02.32.42.43.54 Hélène Marie

Toute l'équipe vous souhaite de bonnes vacances



Au cours du semestre...

Adoption définitive de la carte communale

Ce premier semestre a été particulièrement studieux pour le Conseil Municipal. Des décisions engageant notre collectivité pour les années futures ont été prises. Au premier rang de ces décisions, la carte communale, document administratif, a été approuvée le 15 décembre 2010 par le Conseil Municipal puis le 4 février 2011 par Madame la Préfète de l'Eure. Il aura donc fallu 2 ans et demi pour adopter ce document permettant de limiter le nombre de constructions. Le Conseil Municipal se fait fort de souligner deux principes qui permettent d'expliquer cette position :

Frais de scolarité de nos enfants

- À cette occasion, il convient de signaler le coût des frais de fonctionnement versés aux communes où sont inscrits nos enfants. Cette année, la commune paiera 17 300 € de frais scolaires aux communes voisines.

Les réseaux d'eau et d'électricité

- Des renforcements nécessaires devront être effectués pour accueillir de nouveaux habitants. En effet, les réseaux d'eau et d'électricité arrivent pratiquement à saturation dans bon nombre de hameaux et le Conseil Municipal doit répondre aux habitants qui viennent en mairie signaler des baisses de pression ou des chutes de tension.

La carte communale fait état d'un développement maîtrisé avec une population de 475 habitants environ dans 10 ans. Le Conseil Municipal actuel n'envisage donc pas aller au-delà de cet objectif.

Des travaux pour votre sécurité



- La signalisation horizontale (peinture) sur la place du village a été refaite par l'entreprise La Signalisation routière, spécialisée dans ce genre de travaux. À cette occasion, qu'il nous soit permis de remercier Monsieur Ladislas PONIATOWSKI pour son aide financière de 1 000 € ainsi que le Conseil Général qui, au titre des amendes de police, a versé une subvention de 1 400 €.

Des travaux pour un meilleur accueil en mairie

La salle du Conseil Municipal sera rénovée entièrement. L'inauguration aura lieu en octobre autour d'un verre de l'amitié.

Des travaux pour le souvenir

- La troisième et dernière sépulture de guerre se trouvant en état d'abandon dans le cimetière communal a été changée. Les travaux ont été effectués par Monsieur Serge CARTIER, marbrier à Corneville Sur Risle. Cette fois encore, les travaux ont été réalisés pour une part en autofinancement et pour le reste (565 € soit 1/3 de la somme) par une subvention de l'association du Souvenir Français, représentée par le Colonel Jean-Pierre DURAND, ancien militaire de l'Armée Française. Cette association a aidé la commune à financer le Monument aux Morts et les deux premières sépultures de soldats de la guerre 14/18 en état d'abandon. Nous leur adressons nos plus sincères remerciements. Cette sépulture a été érigée en l'honneur de Monsieur Gaston TOU-TAIN, soldat de 2e classe mort le 25 septembre 1915 à Neuville-Saint-Vaast (Pas-de-Calais).



<u>Les subventions allouées par le Conseil</u> <u>Municipal</u>

Le Conseil Municipal a attribué :

- Une subvention aux collégiens qui sont allés en voyage scolaire en Angleterre et en Espagne avec le collège Marcel-Marceron de Montfort sur Risle. La commune a donc versé la somme de 1 070 € pour les 11 élèves partis en voyage.
- Diverses subventions aux associations locales (extérieures à la commune) pour un montant de 1 260 €.

Au cours du semestre...(suite)

- Une aide de 1 000 € au comité des fêtes pour réaliser leurs activités tout au long de l'année.

Projet de réforme territoriale

Un projet de fusion entre la Communauté de Communes Vièvre-Lieuvin (à laquelle nous appartenons) et la Communauté de Communes du Canton de Cormeilles présenté par Madame la Préfète de l'Eure a été soumis à une délibération du Conseil Municipal le 26 mai dernier. À l'unanimité des membres présents, le projet a été rejeté. Cette délibération a ensuite été présentée à une réunion de la Communauté de Communes. Ceci a permis aux autres membres de la CCVL de se rallier à notre position. Nous souhaitons que cette décision soit pérenne. Aujourd'hui, la CCVL compte 13 membres et au 1er janvier prochain, la commune de Noards y sera intégrée.

Le Conseil Municipal a également donné un avis défavorable à la fusion de huit syndicats d'eau en une seule entité.

Attention aux risques sanitaires

Le Conseil Municipal attire votre attention une fois encore sur l'état dans lequel se trouve souvent le tri sélectif. Nous vous rappelons que vos poubelles sont ramassées en porte-à-porte le jeudi matin. Celles-ci doivent être sorties la veille au soir. Des containers poubelles jaunes sont en vente à la CCVL de Saint Georges du Vièvre. Pour vos encombrants, vous devez vous rendre à la déchetterie de Saint Georges du Vièvre aux jours et heures suivants : Mardi et jeudi : 14 h – 18 h; mercredi et samedi : 9 h – 12 h et de 14 h à 18 h. Merci de bien vouloir respecter ces quelques règles de savoir-vivre.

Élection du Maire et des adjoints

Suite au décès de Monsieur Blanchetière, Maire de la commune, vous avez été appelés à réélire deux membres au sein du Conseil Municipal. Mesdames Nathalie Corbel et Odile Durand ont été élues le 10 avril 2011.

Le samedi 16 avril, le Conseil Municipal s'est réuni pour procéder à l'élection du Maire et des adjoints. Monsieur Daniel Pinçon a été élu Maire, Madame Béatrice Blonde, première adjointe et Melle Delphine Bénard, deuxième adjointe.

Lors de cette réunion, les Conseillers Municipaux ont désigné les représentants de la commune auprès de la Commune Vièvre Lieuvin.



<u>De gauche à droite</u>: Daniel Pinçon, Béatrice Blonde, David Giroud, Nathalie Corbel, Mathieu Baré (secrétaire de mairie), Corinne Lopez-Marquez, Odile Durand, Sylvie Levesque, Delphine Bénard, Joaquim Vigné, Didier Hellouin, Philippe Boucher

Au cours du semestre...(suite)

Le Centre Communal d'Action Sociale

Toutes les commissions ont été recréées suite à l'élection du nouveau Conseil Municipal. Le CCAS compte 8 membres (4 personnes du Conseil Municipal et 4 personnes hors conseil): Mmes LOPEZ-MARQUEZ, DURAND, LEVESQUE et M GIROUD représentent le Conseil Municipal. Mmes BLANCHETIERE, MARIE, DE WITTE et M LUCAS complètent le CCAS.

La première manifestation gérée par le nouveau CCAS fut le repas des anciens le 1er mai.

Depuis maintenant trois ans, les aînés sont réunis à la salle des fêtes de Saint Christophe.







Monsieur André MICHEL, 91 ans, doyen de la commune, ne pouvait être présent pour des raisons de santé. Ce Monsieur habite la commune depuis 80 ans. Arrivé à Saint Christophe avec ses parents à l'âge de 12

ans, il n'a jamais quitté sa maison. Nous avons souhaité lui faire un petit clin d'œil.

Informations utiles

Les services	de la	Communauté	de Communes
Accupil.			02 22 42 00 60

- Aide à domicile :..... 02 32 42 89 38
- (Assainissement et déchetterie)

- Relais Assistantes maternelles: 02 32 42 33 17
- Déchetterie de St Georges du Vièvre . 02 32 57 17 12 Les horaires de la déchetterie sont les suivants (valables toute l'année) :

Mardi de 14 h à 18 h Mercredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h Jeudi de 14 h à 18 h Samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h

NUMÉROS D'URGENCE

- SAMU :	15
- Pompiers :	18
(depuis un portable):	112
- Samu social :	
(Pour les personnes sans abri)	

Santé

- Médecins Montfort S/ Risle :	02	32	56	02	00
- Dr Beauchesne - Montfort S/ Risle:	02	32	56	02	70
- Médecins St Georges du Vièvre :	02	32	42	81	20
- Médecins le week-end :	02	32	33	32	32
- Pharmacian St Georges du Vièvre	02	37	12	21	07

Rappel

Livraison de fruits et légumes à Saint Christophe sur Condé Melle Lydie Carrié peut vous livrer en fruits, légumes et épicerie.

- le vendredi à partir de 14 h. à la salle des fêtes
- le samedi de 9 h.30 à 12 h. sur la place du village

Vous pouvez passer commande au 02 32 56 90 93 par e-mail: ly.carrie@laposte.net

Cette jeune femme dynamique peut rendre visite régulièrement aux personnes seules ou à mobilité réduite.

N'hésitez plus!



Budget primitif 2011

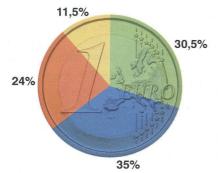
Aussitôt le Conseil Municipal élu, le budget 2011 a été le premier chantier engagé. Avec un budget de 214 000 € en fonctionnement et 44 000 € en investissement, le Conseil Municipal a fait le pari d'un budget responsable en ayant à l'esprit le bien-être de ses habitants.

Voici donc le budget tel qu'il a été adopté par le Conseil Municipal

FONCTIONNEMENT

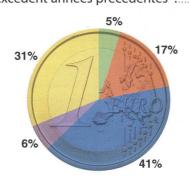
Dépenses : 214 419,00 €

Dépenses à caractère général :	30,5	%
Charges de personnel:	. 35	%
Charges de gestion courante:	24	%
Virement à l'investissement :	11,5	%



Recettes: 214 419,00 €

Gestion courante :	. 5	%
Impôts et taxes :	17	%
Dotations:	41	%
Revenus des immeubles :	. 6	%
Excédent années précédentes :	31	%



Vous pourrez le constater sur votre feuille de taxe d'habitation, la commune sera la seule à percevoir cette taxe. La loi de finances 2011 a imposé aux conseils généraux de reverser aux communes et groupements de communes leur produit de taxe d'habitation.

Malgré les difficultés rencontrées par notre collectivité (même si par rapport à d'autres communes, St Christophe est assez privilégiée), le Conseil Municipal a choisi un programme d'investissements honorable tel qu'il vous est présenté dans le tableau ci-dessous :

INVESTISSEMENT

Opération	Coût	Financement
Carte communale	580 € pour 2011 10 200 € depuis 2008	2 000 € de réserve parlementaire 858 € du Conseil Général Autofinancement : 7 342 €
Sépulture 14/18	1 886 €	Souvenir Français : 565,80 € Autofinancement : 1 320,20 €
Travaux salle de réunions	15 930 €	Autofinancement de la commune
Réfection peinture de la place	4 250 €	1 000 € de réserve parlementaire 1 400 € du Conseil Général Autofinancement : 1 850 €
Barrières pour les chemins de randonnée (devant permettre d'interdire aux 4x4 et aux quads de ne plus emprunter les chemins de randonnée)	1 400 €	Autofinancement de la commune
Annuités dues au Syndicat électrique pour les renforcements	3 370 €	Autofinancement de la commune
Remboursement de l'emprunt	1 253 €	

Au final, la commune aura bénéficié de plus de 5 800 € de subventions. Celles-ci sont des réserves parlementaires, des subventions du Conseil Général et du Souvenir Français. Sans ces subventions, la commune aurait beaucoup de mal à entreprendre ces travaux. Nous adressons nos plus vifs remerciements aux organismes qui ont bien voulu nous suivre dans nos projets.

Un peu d'histoire...

Plusieurs documents très intéressants se trouvent dans les archives communales. Parmi ces documents, nous trouvons les recensements de 1836 à nos jours. Ils sont essentiels pour comprendre l'évolution de notre population. Quelles professions exerçaient nos aïeux ? C'est la question que nous allons nous poser.

En 1836, la commune compte 950 habitants. 152 fileuses et 138 tisserands exercent leur métier à domicile. Notre campagne était à l'époque surtout tournée vers la culture de lin. Les tisserands réalisaient des cordages ou encore des draps qui étaient envoyés vers les colonies ou vers les Indes.

Les cultivateurs arrivaient en troisième position dans la liste des professions. La commune en comptait 64 à l'époque. Les domestiques (61) et journaliers (29) représentaient une large part de la population. Ils passaient de ferme en ferme pour se faire embaucher à la journée. Tous les corps de métier dits manuels étaient représentés dans le village, ce qui lui permettait de « s'auto suffire » : 14 couturières, 11 sabotiers, 6 menuisiers, 5 maréchaux-ferrants. Citons encore, 1 chaudronnier, 1 trameur ou 1 papetier. 15 ans plus tard, en 1851, le tissage tient toujours sa place avec 221 tisserands dans le village (sur une population active de 664 personnes. La commune compte 804 habitants). Arrivent ensuite les agriculteurs au nombre de 117. Alors que le nombre de tisserands est à cette époque particulièrement élevé (ceci est relevé dans les communes de St Christophe, St Martin-St Firmin et St Etienne l'Allier), leur nombre chute dans notre commune avec 69 artisens en 1876.

En 1901, sur les 9 tisserands domiciliés sur la commune, plus aucun ne travaille dans le village, mais dans les fabriques du secteur comme celle de Saint Philbert sur Risle.

Arrêtons-nous maintenant quelques instants sur l'un des éléments encore visibles de cette activité artisanale. Il s'agit de la forge située route de Montfort. Elle est construite en 1800. Commence alors une longue tradition familiale. Victorin Boullenger né à Freneuse vient travailler à St Christophe. Il prend en main l'affaire' et à sa mort, son fils Ferdinand qui travaillait depuis longtemps avec lui, lui succède. Joseph, fils de Ferdinand reprend la forge vers 1903. Celui-ci est appelé sous les drapeaux en 1914. Il se suicide en 1917 à l'hôpital militaire de Caen, ne supportant pas les horreurs vécues pendant la guerre. Roger et André, ses fils reprennent le travail de leur père. Jusqu'en 1940, les deux frères travaillent dans cette forge. L'activité périclite et ils descendent alors dans le bourg (où se trouve la menuiserie de M. Gratecap) pour lancer une activité de machines agricoles.

Soulignons que ces artisans ont façonné notre village à leur image. Nous en sommes les héritiers...

Mathieu Baré Secrétaire de mairie



La forge Boullenger, située sur la route de Montfort